



Éducation. Important blocage hier matin au RPI Le Rozel - Pierreville - Saint-Germain-le-Gaillard

Forte mobilisation contre une fermeture de classe

UNE MENACE de fermeture de classe plane sur le regroupement pédagogique inter-communal (RPI) Le Rozel - Pierreville - Saint-Germain-le-Gaillard. Dans ce cadre, des parents d'élèves et des élus se sont fortement mobilisés ce lundi 23 janvier en bloquant l'entrée des écoles.

Il faisait encore nuit à 8 heures lorsque les parents d'élèves se sont rassemblés devant les écoles de Pierreville et Saint-Germain-le-Gaillard. Les températures négatives ne les ont pas arrêtés, puisqu'ils étaient nombreux à s'être mobilisés, banderoles et pancartes en main, pour dénoncer la fermeture d'une classe.

« Tout se fait dans la précipitation »

« Si cette décision est prise, elle sera irrévocable. Non seulement elle remettra profondément en cause la qualité d'apprentissage scolaire de nos enfants, mais aussi le temps individualisé sera divisé, comme le temps consacré aux élèves en difficulté. L'augmentation des effectifs par classe va empêcher les enseignantes d'apporter un enseignement de qualité et un soutien indispensable à nos enfants. Pour ces raisons, nous ne pouvons rester indifférents et nous nous refusons de l'accepter », martèle, devant l'école de Pierreville, Lucie Beauchamp, présidente de l'association des parents d'élèves (APE) du RPI.

En novembre dernier, les maires des trois communes, Noël Lamotte, Thierry Lemonnier et Philippe Soinard, avaient envoyé à l'inspection académique les chiffres prévisionnels des effectifs pour la rentrée prochaine. Des chiffres stables, voire en augmentation. « Tout se fait dans la précipitation », s'accordent-ils à dire.

Convoqués le vendredi 13 janvier, « on nous a annoncé cette menace de fermeture de classe, avec une décision rendue au 31 janvier. Nous avons alors demandé à l'inspecteur d'académie s'il avait lu notre prévisionnel. » Car le problème, c'est que les élus n'ont pas les mêmes chiffres que l'Éducation nationale.

« Et puis on nous demande d'accueillir les enfants dès 2 ans (six d'entre eux sont scolarisés à Pierreville depuis la rentrée), alors que ces enfants ne sont pas comptabilisés dans les effectifs », s'exaspère Thierry Lemonnier, le maire de Pierreville.

« L'an prochain, nous en attendons douze, et en 2025, il y aura une augmentation au vu des lotissements qui sortent de terre. Donc, on nous demande de fermer des classes sur des effectifs non comptabilisés, c'est un non-sens ! »

Si les maires ont la possibilité de refuser l'intégration des enfants de 2 ans, « il faut bien comprendre que s'ils ne l'intègrent pas dès cet âge, ils ne reviendront jamais au sein de l'établissement. Et nous, nous avons le souhait de les accueillir, mais il faut qu'ils soient comptabilisés ! », renchérit Noël Lamotte, maire du Rozel.

« On nous demande de fermer des classes sur des effectifs non comptabilisés »

Aussi, la commune de Pierreville porte le projet de regrouper les écoles primaire et maternelle.

« L'ancienne inspectrice d'académie a été initiatrice de ce projet, dans le but de regrouper les deux ensembles scolaires afin de faciliter les échanges. Ce projet émanant d'elle, elle s'était engagée à ne pas toucher au RPI. »

Un projet d'envergure qui doit un budget avoisinant le million d'euros. Mais depuis, l'inspectrice a été remplacée. « Le comble, c'est que le nouvel inspecteur nous a demandé lors de cette réunion de choisir quelle classe fermer », grognent les élus, à l'unisson.

Ce mardi matin, les trois maires concernés vont rencontrer l'inspecteur d'académie. « Nous attendons purement et simplement une annulation de cette fermeture. L'éducation des enfants ne doit pas s'en tenir qu'à un chiffre, d'autant plus que nous n'avons pas le même prévisionnel. »

Depuis une semaine, les parents d'élèves sont contactés pour connaître leurs intentions pour l'an prochain. Signatures à l'appui, « nous avons affiné nos chiffres pour argumenter. Une classe ne rouvre pas aussi facilement. Et puis il y a de l'humain derrière, des familles et des enfants impactés par cette décision. Les enseignants sont intégrés depuis plusieurs années, il faut être cohérent et ne pas tout sacrifier à cause d'un tableur Excel ».

Verdict mardi prochain

L'option « déshabiller Paul pour rhabiller Jacques » est inadmissible pour ces élus, qui ne sont pas prêts d'abandonner. Les parents d'élèves n'en démordent pas non plus, « si ça ne passe pas, nous envisageons d'autres actions, jusqu'à prendre aussi rendez-vous à l'inspection académique ».

La décision finale sera rendue le mardi 31 janvier.

La pétition en ligne lancée par les parents d'élèves du RPI a dépassé les 250 signatures. Elle est en ligne sur [https :// chng.it/CKPbmznnsr](https://chng.it/CKPbmznnsr)

Laure GHANNAM



Devant l'école de Saint-Germain-le-Gaillard hier, les parents d'élèves ont été soutenus par les élus.